

REGLEMENT

1. présentation

1.1 La Street Race des Terres Noires est une course dans les rues de la vieille ville de Digne les Bains.

1.2 Elle se déroule en 4 courses, sur un parcours d'environ 1200 m pour le parcours adultes (40m de dénivelé positif), 1000 m pour le parcours enfants-adolescents et filles, sur un profil vallonné (environ 25 m de dénivelé positif.) et 600m pour les plus petits sans dénivelé. Tous les parcours seront fermés à la circulation.

1.3 Les temps de course : Street de 16h à 19h

- Poussins et Pré licencié de 5 à 8 ans (2011-2014)
Départ 16h00. Temps de course de 20 minutes.
En relais par équipes de 2, 60 participants au maximum (30 équipes).
- Pupilles et Benjamins de 9 à 12 ans (2007-2010)
Départ 16h30. Temps de course de 30 minutes.
En relais par équipes de 2, 100 participants au maximum (50 équipes).
- Minimes/Cadets/Filles de 13 à 16 ans (de 2006 à 2003)
Départ 17h15. Temps de course de 40 minutes.
En relais par équipes de 2, 100 participants au maximum (50 équipes).
- Juniors et Adultes (hommes et femmes) de 2002 et AVANT .
Départ 18h15. Temps de course de 50 minutes.
En relais par équipes de 2, 100 participants au maximum (50 équipes).

1.4 Elle se court en relai par équipes de 2.

1.5 Le dernier tour se déroule à deux.



2. Les inscriptions et tarifs:

2.1 La STREET RACE est accessible aux licenciés FFC/UCI ou aux personnes titulaires d'un certificat médical.

2.2 Une autorisation parentale sera exigée pour les moins de 18ans.

Après l'inscription en ligne, les parents des mineurs doivent rédiger et envoyer par courrier une demande participation: « **Je soussigné(e), père/mère, autorise mon enfant à participer à la STREET des Terres Noires** » (Avec la signature du jeune coureur, parents et un mail ou N° de tel portable). Le comité d'organisation validera l'inscription. Sans ce document écrit, le coureur ne pourra pas prendre le départ.

Attention : le certificat médical ne vous sera pas rendu (mesure de précaution en cas de problème médical à la suite de la course). **Prévoyez une photocopie ; merci.**

2.3 Les concurrents doivent être couverts par leur assurance personnelle, au moins en responsabilité civile pour participer cette course.

2.4 Pour suivre le règlement FFC et pour votre SECURITE, lors du retrait des plaques, il vous sera demandé de présenter la licence et ou le certificat médical obligatoire pour les non licenciés ne sera pas rendu.

2.5 Tout choix d'épreuve est ferme, définitif et non remboursable.

2.6 Les vélos à assistance électrique sont interdits.

2.7 Les SEULES LICENCES ACCEPTÉES sont :

* **licence FFC et UCI pour les étrangers.**

Pour les non licenciés FFC ou UCI : le certificat médical obligatoire pour les non licenciés ne sera pas rendu.

2.8 Chaque concurrent devra OBLIGATOIREMENT MONTRER son **justificatif de santé** au RETRAIT DES PLAQUES le jour de l'épreuve :

* licence en cours de validité

* **copie du certificat médical** de non contre-indication à la pratique du cyclisme **en compétition, Attention elle sera gardée !!!**



2.9 Les tarifs d'inscription

- Poussins et Pré licencié de 5 à 8 ans (2011-2014), 5 € soit 10 € pour l'équipe.
- Pupilles et Benjamins de 9 à 12 ans (2007-2010), 7,5 € soit 15 € pour l'équipe.
- Minimes/Cadets/Filles de 13 à 16 ans (de 2006 à 2003), 15 € soit 30 € pour l'équipe.
- Junior et Adultes (hommes et femmes) de 2002 et Moins, 15 € soit 30 € pour l'équipe.

Cela inclut une plaque personnalisée, **la puce à restituer**, la remise des prix (suivant la place).

2.10 ANNULATION :

Vous ne pouvez pas vendre ou échanger vos places entre vous, elles seront non valables.

Les annulations sont autorisées uniquement sur justificatif médical et jusqu'au dimanche 9 juin 2019 minuit.

Aucune annulation ne sera acceptée sans justificatif médical ni au-delà de cette date.

Les demandes doivent être adressées par email à terresnoires@sportorama.fr

Les remboursements seront faits soit directement sur la CB ayant été utilisée lors du paiement de l'inscription soit, si cela n'est pas possible, par chèque dans les 15 jours suivant le raid.

Une pénalité de **5 €** sera déduite du montant du remboursement et conservée par l'organisation pour frais de banque et de gestion.

Sachez qu'à partir du 9 JUIN 2019 tout remboursement ou annulation ne sera plus possible même sur justificatif médical. Les remboursements seront faits après le raid (16 juin 2019)

2.11 Les inscriptions se feront comme pour le Raid, **uniquement en ligne.**

<http://raid-des-terres-noires.com>

La date limite d'inscription sur Internet est fixée au Mercredi 12 juin 2019 à 20h dans la limite des places.

Inscription sur place possible dans la limite des places. Majoré de 5 euro par équipe

Fermeture des Pré inscriptions sur internet le 12 JUIN 2019 23h59

2.12 Droits à l'image : Par défaut, tout concurrent accorde automatiquement à l'organisateur de cette épreuve, au photographe de l'épreuve ainsi qu'au caméraman, le droit de réaliser et d'utiliser des photos et vidéos de lui, à des fins journalistiques ou promotionnelles.

Toutefois, chaque participant reste propriétaire de son image. De fait, s'il refuse que des photos soient faites et exploitées à des ces fins, il lui suffit de le signaler au moment de l'inscription sur papier libre.



2.13 Le retrait des plaques se déroulera **samedi 15 JUIN de 14h30 à 18h** la TAVERNE, boulevard Gassendi à Digne les bains.

3. la participation à l'épreuve

3.1 Les départs seront donnés :

- 16h00 Temps de course de 20 minutes. Poussins de 5 à 8 ans (2011-2014) .
- 16h30 Temps de course de 30 minutes. Pupilles et Benjamins de 9 à 12 ans (2007-2010) .
- 17h15 Temps de course de 40 minutes. Minimes/Cadets/Filles de 13 à 16 ans (de 2006 à 2003) .
- 18h15 Temps de course de 50 minutes. Adultes ET Juniors (hommes et femmes) de 2002 et AVANT.

Départ en ligne ; boulevard Gassendi face à la Taverne (suivre le balisage Terres Noires.), course en relai.

Remise des prix à 19h20.

3.2 le départ sera donné « type 24 h du Mans », où le vélo sera sur la zone de relai, son pilote procédera à une course à pied afin de s'en saisir et prendre le départ de la course.

3.3 Le rythme des relais est libre. Cependant, un tour chacun est la stratégie la plus rapide.

3.4 Le relais doit être transmis avec la puce dans un BIDON, par exemple ou de la main à la main. Prenez garde à ne pas la perdre.

3.5 Le dernier tour se déroule à deux : Les concurrents devront franchir la ligne en même temps (main dans la main).

3.6 La plaque de cadre devra être attachée à l'avant du guidon, de manière à ce que les chiffres soient parfaitement apparents (pour favoriser le pointage aux points de passage).

3.7 Le port d'un casque rigide homologué sur la tête est obligatoire. Les protections sont vivement conseillées : gants, genouillères et coudières.

3.8 Ne jetez rien, s'il vous plaît : des poubelles sont disponibles proche du départ / passage de relai.



3.9 Les concurrents doivent obligatoirement porter la plaque officielle posée visiblement sur le guidon du VTT, sous peine d'exclusion, ainsi que la puce.

3.10 Présence obligatoire au briefing précédant la course ; 15 min avant le départ, Il y aura un SAS de départ pour cela juste devant la ligne de départ/arrivée (sur le bas du boulevard Gassendi)

Le repérage du parcours sera impossible pendant les courses. Seulement à partir de 15H30 dans le respect du code de la route, car le circuit sera encore ouvert à la circulation. Un tour de reconnaissance sera organisé avant chaque départ. (5 minutes environ pour le réaliser)

Une reco à 15h50 petit parcours : Course Poussin

Une reco à 16h20 moyen parcours : Course Pupille Benjamin

Une reco à 17h05 moyen parcours : Course Minime Cadet Fille

Une reco à 18h05 grand parcours : Course Junior, Homme et Femme

3.11 Chaque participant est sensé **maîtriser son vélo**. Les passages les plus délicats seront signalés. Le Club organisateur ne saurait être tenu pour responsable d'accident de pilotage ou d'un manque de maîtrise survenu au cours des épreuves. **Il y aura des échappatoires pour éviter les obstacles les plus techniques. Attention aux passages les plus courts qui seront les plus difficiles afin de ne pas gêner les autres concurrents passant en vélo. Ne pas surestimer son niveau, rester courtois, ne pas s'engager sur un obstacle sans s'assurer d'une certaine maîtrise afin de ne pas se mettre en danger ou mettre en danger les autres.**

3.12 Chaque participant doit **être sûr de son équipement** (vélo et casque) afin qu'il lui assure la meilleure sécurité pendant l'épreuve. Pensez donc à faire vérifier vos freins par un professionnel. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'accident ou d'incident survenu à la suite d'un défaut mécanique.

3.13 **En cas de bris de cadre ou de roues, le changement de vélo ou d'équipement devra être fait sur la zone de relais en présence d'un bénévole de l'organisation** (témoin). Le changement de vélo est donc autorisé à condition de bien emporter sa puce de chrono (seul témoin valable de passage).

L'usage d'un seul vélo pour deux est possible. Le dernier tour, seulement dans ce cas, est autorisé seul.

3.14 ROUES : Sont acceptées sur l'épreuve, les vélos équipés de roues :
20 pouces, 24 pouces, 26 pouces, 29 pouces, 650b

3.15 ATTRIBUTION DES NUMÉROS : L'organisation placera les concurrents en fonction des palmarès et catégories de chacun pour éviter des dépassements dangereux dans le premier tour.



3.16.1 les catégories et les années de naissance :

Catégories	AGE AU 31/12/2019	SAISON 2019
		année de naissance
Pré licencié H & F	5 et 6 ans	2014
		2013
Poussins H & F	7 et 8 ans	2012
		2011
Pupilles H & F	9 et 10 ans	2010
		2009
Benjamins H & F	11 et 12 ans	2008
		2007
Minimes H & F	13 et 14 ans	2006
		2005
Cadets H & F	15 et 16 ans	2004
		2003
ADULTES et Juniors H & F	17 à XX ans	2002 et AVANT

3.16.2 Classements scratch par équipe des 3 premiers de chaque course :

- Poussins et Pré licencié de 5 à 8 ans (2011-2014)
- Pupilles et Benjamins de 9 à 12 ans (2007-2010)
- Minimes/Cadets/Filles de 13 à 16 ans (de 2006 à 2003)
- Adultes et juniors (hommes et femmes) de 2002 et AVANT
- Equipe Féminines pour chaque course
- Equipe Mixte pour chaque course

3.17 En cas d'**abandon en cours de parcours**, le concurrent sera tenu de prévenir le PC course par téléphone en utilisant le N° de « PC course » indiqué sur sa plaque ou venir se présenter au PC course – chronométrage.

3.18 En cas de **neutralisation de la course pour raison de sécurité**, l'organisateur et le commissaire de course prendront les dispositions nécessaires pour un autre départ sans préjudice sur le classement.

4. l'organisation :

4.1 L'organisation dégage sa responsabilité en cas de détérioration, perte, vol de matériel ou équipements individuels avant, pendant et après l'épreuve. Prévoyez d'attacher ou de faire surveiller votre vélo.

4.2 Les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves ou de modifier les parcours si les conditions s'avéraient défavorables à leur bon déroulement.



4.3 Les organisateurs se réservent le droit de limiter l'accès à la manifestation en fonction de la difficulté de son épreuve.

4.4 En cas d'annulation d'épreuve ou de non présentation au départ (sauf cas de force majeure avec justificatif), les droits d'inscription restent en partie acquis pour l'organisation.

4.5 L'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos de l'épreuve à des fins publicitaires ou autres.

4.6 L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les concurrents faisant une fausse déclaration à l'inscription.

4.7 Tout manquement à ce règlement, entraînera l'exclusion immédiate du participant.

4.8 L'inscription implique l'adhésion du présent règlement.

Informations importantes sur les horaires, les inscriptions et les départs :

- **Inscription et Retrait des plaques samedi de 14h30 à 15h45** à la Taverne. 36 Boulevard Gassendi
- Briefing, 15 min avant à la Taverne. 36 Boulevard Gassendi
- 16h00 : départ Poussins
- 19h20 : arrivée de la dernière course.
- Remise des prix à 19h30.

Fermeture des Pré inscriptions sur internet le 12 JUIN 2019 23h59

Inscription sur place POSSIBLE, de 14h30 à 15h45.

Majoré de 5 euros par équipe



*Pour le comité d'organisation,
Le président du VTT RANDO 04*

Le 25 Avril 2019.